

A.5. PORTRAIT SOMMAIRE DU TERRITOIRE

La Montérégie Est, située au sud du Québec, à cheval entre les basses terres du Saint-Laurent et les Appalaches, bénéficie de conditions climatiques clémentes, de sols parmi les plus fertiles et d'un réseau hydrographique bien développé, au coeur de paysages variés ponctués par 6 des 9 collines montréalaises.

Elle appartient à une région qui recèle la plus grande diversité floristique et faunique de la province. Adjacente au fleuve, voisine de Montréal et des États-Unis, elle est avantageusement localisée du point de vue des échanges économiques. Accessible par ses voies navigables et hautement favorable à l'implantation des premiers colons européens, elle demeure aujourd'hui l'une des régions les plus densément peuplées de la province. L'activité agricole y est prédominante, tant sur le plan de l'économie que dans le mode d'organisation du territoire. Elle est riche à la fois de ressources naturelles et humaines et cette richesse même lui pose de nombreux défis.

Quelques faits saillants :

- La population s'établit à plus de 613 380 habitants (2009), répartis dans 9 MRC et 107 municipalités, dont 17 font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM);
- Le territoire est à 97% privé;
- En excluant la filière agricole, plus de 15 600 emplois sont liés aux ressources naturelles en Montérégie, principalement dans le domaine de la transformation des produits forestiers;
- 86% de la Montérégie Est appartient à la zone agricole permanente et environ 56% du territoire est cultivé;
- La région compte environ 1600 plantes vasculaires dont plus de 130 en situation précaire, telles que le noyer cendré;
- Environ la moitié de la faune vertébrée du Québec, et 40% des espèces en situation précaire, y sont présentes;
- 2,3% du territoire est légalement reconnu comme aire protégée, dont 60% en milieu aquatique. Seulement 1% du milieu terrestre est ainsi protégé;
- Les basses terres de la Montérégie Est sont présentement convoitées pour l'exploitation des ressources gazières.

1. Les ressources forestières de la Montérégie Est

Le portrait forestier de la Montérégie Est a bien changé depuis l'arrivée des premiers Européens. Après des milliers d'années d'utilisation extensive, la forêt est soudainement devenue, il y a 350 ans, un obstacle à abattre pour la mise en culture des terres et l'établissement des populations. L'essor de l'exploitation forestière au Québec n'est survenu qu'un peu plus tard. Ainsi, bien que les essences les plus recherchées aient été prélevées en Montérégie Est comme ailleurs, ce n'est pas le facteur prépondérant qui explique le portrait actuel de la forêt. À l'échelle du paysage, la forêt est aujourd'hui fortement fragmentée et l'empiètement des usages urbains, agricoles ou autres se poursuit malgré tout. Là où le couvert forestier persiste, il s'agit souvent de forêts de seconde venue, aux caractéristiques fort différentes de celles de la forêt naturelle. Elles sont considérées, tant sur le plan écologique qu'économique, comme étant de moindre qualité.

Quelques faits saillants concernant la forêt :

- Les milieux boisés couvrent environ 31% du territoire. Plus de 70% de ces superficies correspondent à des peuplements jeunes ou de transition.
- Ils abritent une multitude d'espèces:
 - o plus de 40 essences forestières;
 - o environ 50 plantes vasculaires en situation précaire, dont plus de 10 exclusives à la forêt feuillue;
 - o au moins 90 espèces fauniques, dont 18 en situation précaire.
- Avec quelque 6500 propriétaires de boisé de plus de 4 ha, la forêt appartient à 1% de la population. Un sur cinq est producteur forestier reconnu.
- Annuellement, les travaux financés par les programmes touchent moins de 0,5 % des superficies forestières.
- Entre 1999 et 2004, plus de 6600 ha ont été déboisés, soit 3% du couvert.
- En 2008, plus d'un demi-million \$ ont servi à financer moins de 200 ha de plantations via les programmes.
- La foresterie et la transformation des produits forestiers représentent plus de 15 000 emplois, 560 entreprises et 3% du PIB de la Montérégie.
- 75% du bois des usines de la région provient de l'extérieur du Québec.

2. Les ressources fauniques de la Montérégie Est

La Montérégie est l'une des régions du Québec où l'on trouve la plus grande diversité d'espèces fauniques. Les formes du relief, depuis les basses terres du Saint-Laurent jusqu'aux monts et collines des Appalaches, dans un territoire ponctué par les Montérégiennes; les cours d'eau de toutes envergures; les différents types de milieux humides ainsi que les peuplements forestiers variés, offrent d'ailleurs toute une gamme d'habitats potentiels pour la faune aquatique et terrestre. En contrepartie, la Montérégie est l'une des régions qui comptent le plus grand nombre d'espèces à statut précaire. C'est également un lieu particulièrement propice à l'introduction d'espèces exotiques nuisibles, en raison notamment des voies navigables et de sa situation frontalière. Enfin, la forte concentration de population représente une source de pression constante sur les habitats fauniques, dont la qualité s'est beaucoup détériorée et dont la superficie continue, encore aujourd'hui, de rétrécir.

Quelques faits saillants concernant la faune :

- La Montérégie Est bénéficie d'une remarquable diversité d'espèces :
 - o plus de 40 mammifères;
 - o quelque 170 oiseaux nicheurs et plus d'une quarantaine de migrateurs;
 - o 28 amphibiens et reptiles;
 - o plus de 90 espèces de poissons.
- La région abrite 18 des 37 espèces vertébrées menacées ou vulnérables du Québec, dont le chevalier cuirré, une espèce endémique. De plus, 30 espèces de la faune vertébrée locale sont susceptibles d'être désignées.
- Selon les données de 1996-2000 :
- Les activités d'observation de la faune sont les plus populaires, avec plus de 200 000 adeptes en Montérégie;
- Les amateurs de pêche sportive y dépensent plus de 170 M\$ annuellement, soit 75% des dépenses liées à la faune;
- Plus de 30 000 personnes y pratiquent la chasse sportive.

3. Les ressources hydriques de la Montérégie Est

La qualité de l'eau est un enjeu de première importance en Montérégie Est. En dépit des progrès notables déjà accomplis, tels que l'épuration des eaux municipales et les pratiques agro-environnementales, les rivières Yamaska et Richelieu, la baie Missisquoi, ainsi que leurs affluents respectifs, posent encore des problèmes importants de contamination, dont les causes, ponctuelles et diffuses, sont multiples. Cette situation n'est évidemment pas sans conséquence sur le fleuve Saint-Laurent.

Les organismes de bassins versants agissent comme maîtres d'œuvre sur le plan de la concertation en ce qui a trait aux ressources hydriques. Ils mobilisent les intervenants de tous les horizons autour d'actions visant à réduire les impacts liés aux problématiques environnementales, économiques et sociales qu'ils ont identifiées.

Quelques faits saillants concernant l'eau :

- Les plans d'eau et les milieux humides représentent environ 6% du territoire;
- Les cours d'eau permanents parcourent quelque 3800 km, soit la distance entre Québec et Vancouver;
- Les eaux de surface et souterraines desservent une population de plus de 600 380 personnes;
- 3 organismes de bassins versants et 2 comités ZIP sont actifs;
- Plusieurs espèces fauniques et floristiques dépendent des milieux aquatiques, riverains ou humides :
 - o plus de 90 espèces de poissons;
 - o 28 reptiles et amphibiens;

- une quarantaine d'oiseaux nicheurs, sans compter les nombreux oiseaux migrants;
 - des centaines de végétaux;
 - plus de 50 espèces floristiques et fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées.
- Le fleuve Saint-Laurent et la rivière Richelieu sont d'importantes voies navigables (port de Montréal, É.-U.);
- Le réseau hydrographique comporte 271 barrages.